

Public

- § Affréteurs
- § Cadres et agents de maîtrise des Services juridiques, ADV et Transport
- § Transitaires, commissionnaires de transport
- § Agents maritimes

Durée

- § 7 heures

Principaux contenus

- § Définition de l'affrètement au voyage dans son contexte commercial et logistique
- § Négociation et conclusion d'un contrat d'affrètement au voyage
- § Principaux termes
- § Risques et responsabilités / Clauses et règles particulières
- § Marchandises dangereuses
- § Port et quai sûrs
- § Cas pratique

Modalités de la formation

- § Présentiel

Documents administratifs remis

- § Certificat de réalisation.
- § Attestation de fin de formation



L'AFFRÈTEMENT AU VOYAGE : ÉCLAIRAGE JURIDIQUE

Objectifs généraux

- u Savoir identifier les pièges de l'affrètement au voyage.
- u Acquérir les bases des techniques de traitement des risques identifiés.

Les plus de la formation



- u Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.
- u Une pédagogie fondée sur la pratique des métiers, illustrée par des cas concrets.
- u Remise d'une documentation complète et ciblée.

Mode d'évaluation des acquis

- u Evaluation au fur et à mesure de la progression pédagogique.
- u Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Validation

- u Attestation de fin de formation
- u Sans niveau spécifique
- u Codes RCNP/RS : Non inscrit
- u Code Certif Info : Non éligible

Agrément

- u /

L'affrètement au voyage : éclairage juridique

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> § Vérification du respect des prérequis § Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels § Présentation de la formation § Modalités pratiques § Tour de table 		MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Savoir identifier les pièges de l'affrètement au voyage. Acquérir les bases des techniques de traitement des risques identifiés	7 h 00
<p>Introduction : Définition de l'affrètement au voyage dans son contexte commercial et logistique</p> <ul style="list-style-type: none"> § Différenciation par rapport aux autres formes d'affrètement (à temps, coque nue, d'espace, au connaissance) et à la note de réservation de fret (« booking note ») <p>L'affrètement au voyage : aspects juridiques</p> <ul style="list-style-type: none"> § Négociation et conclusion d'un contrat d'affrètement au voyage § Principaux termes § Risques et responsabilités : principes généraux § Clauses et règles particulières : <ul style="list-style-type: none"> -Annulation (cancelling) -Voyage d'approche -Avis de mise à disposition (Notice of Readiness) -Jours de planches (laytime/laydays), surestaries et dispatch -Chargement -Exécution du voyage -Déchargement et livraison § Marchandises dangereuses § Port et quai sûrs <p>Ateliers d'application</p> Cas pratiques, exercices sur les acronymes utilisés, exercices de modification de clauses standards de modèles types de contrat d'affrètement au voyage, ...		MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Bilan et synthèse du stage	/
<ul style="list-style-type: none"> § Bilan de la formation § Synthèse du stage § Evaluation de satisfaction de la formation 		MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.